

Feuillet d'information

Cartographie sociale et économique de la population autochtone des villes du Québec

La ville de Joliette et la zone d'influence territoriale du Centre d'amitié autochtone de Lanaudière

Montréal 2011



REGROUPEMENT
DES CENTRES D'AMITIÉ
AUTOCHTONES DU QUÉBEC



Réseau de recherche et de connaissances
relatives aux peuples autochtones



Faits saillants

Carole Lévesque, Édith Cloutier,
Martin Gagnon et Philippe Apparicio

Sommaire

L'Alliance de recherche ODENA.....	3
Le projet d'une nouvelle cartographie.....	4
La ville de Joliette et la zone d'influence territoriale du Centre d'amitié autochtone de Lanaudière.....	6
Faits saillants.....	9

Source

Lévesque Carole, Philippe Apparicio, Martin Gagnon, Édith Cloutier et Rolando Labrana. 2011. *Cartographie sociale et économique de la population autochtone des villes du Québec. La ville de Joliette et la zone d'influence territoriale du Centre d'amitié autochtone de Lanaudière*. Alliance de recherche ODENA, Réseau de recherche et de connaissances relatives aux peuples autochtones (DIALOG) et Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec, Montréal. Cahier ODENA no. 2011-06.

Rédaction

Carole Lévesque.....	Professeure, Centre UCS, INRS
Édith Cloutier.....	Directrice du CAAVD
Martin Gagnon.....	Agent de recherche, Centre UCS, INRS
Philippe Apparicio.....	Professeur, Centre UCS, INRS

Graphisme

Cindy Rojas	Centre - Urbanisation Culture Société, INRS
-------------------	---

Diffusion

Institut national de la recherche scientifique
Centre - Urbanisation Culture Société
385, rue Sherbrooke Est, Montréal, Québec, Canada H2X 1E3
odena@ucs.inrs.ca

Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec
225, Chef Max Gros Louis
Wendake, QC G0A 4V0
infos@rcaaqaq.info

Organisme subventionnaire

L'Alliance de recherche ODENA est subventionnée par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH).

L'Alliance de recherche ODENA, à l'avant-garde de l'innovation sociale, offre des avenues alternatives dans la compréhension et la réponse aux défis individuels et sociétaux des Premiers Peuples au sein des villes du Québec. ODENA réunit des représentants de la société civile autochtone et des chercheurs universitaires engagés dans une démarche de coconstruction des connaissances afin d'améliorer la qualité de vie des Autochtones des villes et de renouveler les relations entre les Premiers Peuples et les autres citoyens du Québec dans un esprit d'égalité et de respect mutuel.

ODENA est une initiative conjointe de DIALOG – Le réseau de recherche et de connaissances relatives aux peuples autochtones et du Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec; elle est financée par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (Programme des Alliances de recherche universités-communautés, 2009-2014). Nouvelle alliance de recherche partenariale et interdisciplinaire, ODENA vise à soutenir le développement social, économique, politique et culturel de la population autochtone des villes québécoises et à mettre en valeur l'action collective des centres d'amitié autochtones du Québec. Cette alliance privilégie la recherche de proximité, le partage continu des savoirs et leur inscription directe dans les initiatives de reconstruction sociale mises de l'avant par les instances autochtones concernées. Les chercheurs et partenaires autochtones de l'Alliance ODENA entretiennent quatre objectifs de recherche et d'action :

- Tracer un portrait d'ensemble de la situation sociale, économique, culturelle, politique et juridique des Autochtones des villes afin de se doter de nouveaux indicateurs et de nouveaux mécanismes pour planifier l'action.
- Caractériser et évaluer, à l'échelle de chacun des centres, les pratiques et les programmes afin de modeler l'offre de services et de renforcer les capacités.
- Comprendre les défis actuels en matière de pauvreté, de santé, de racisme, de discrimination, d'exclusion, d'inégalité et d'insécurité afin de diversifier et de consolider les interventions en développement social.
- Identifier les conditions d'une nouvelle participation citoyenne et mettre en valeur l'action collective autochtone.

Partenaires | Partners

INRS
UNIVERSITÉ DE RECHERCHE

DIALOG
Réseau de recherche et de connaissances
relatives aux peuples autochtones
Aboriginal Peoples Research and
Knowledge Network

**REGROUPEMENT
DES CENTRES D'AMITIÉ
AUTOCHTONES DU QUÉBEC**

**Université du Québec
en Abitibi-Témiscamingue**

CICCO CENTRE INTERNATIONAL
DE CRIMINOLOGIE COMPARÉE

Centre d'amitié
autochtone
de Val-d'Or

Val-d'Or
Native
Friendship
Centre

Centre d'amitié
autochtone
de Saginay

**Centre d'amitié
autochtone du
Saguenay**



**Centre d'amitié
Eenou de
Chibougamau**



**Centre d'amitié
autochtone de
Lanaudière**



**Centre d'amitié
autochtone de
Montréal**



**Centre d'amitié
autochtone de
La Tuque**



**Centre d'entraide
et d'amitié
autochtone de
Senneterre**

**NATIONAL ASSOCIATION OF
FRIENDSHIP
CENTRES**



Conseil de recherches en
sciences humaines du Canada

Social Sciences and Humanities
Research Council of Canada

Canada

Le projet d'une nouvelle cartographie

Dans le cadre des travaux de l'Alliance de recherche ODENA, nous nous sommes intéressés au profil démographique et socioéconomique de la population autochtone qui réside dans sept villes régionales du Québec — que nous appellerons villes d'accueil — où sont établis des centres d'amitié autochtones : Chibougamau, Joliette, La Tuque, Saguenay, Senneterre, Sept-Îles, et Val-d'Or¹.

Dans la foulée, le profil de la population autochtone des villes et des réserves ou collectivités autochtones situées en périphérie de ces villes d'accueil a également retenu notre attention à cause des services offerts ou des liens de proximité qui débordent souvent le cadre municipal. En effet, la ville régionale au sein de laquelle est établi un centre d'amitié autochtone est généralement une destination privilégiée ou encore un carrefour de rencontres et d'activités pour la population autochtone, que celle-ci réside dans la ville en question ou qu'elle provienne des villes avoisinantes, des réserves ou des établissements indiens localisés à plus ou moins grande distance.

Ce faisant, la clientèle desservie par un centre d'amitié autochtone est loin de se limiter à la population autochtone résidente de la ville où il est installé physiquement. Bien au contraire, le centre d'amitié autochtone, pour des raisons à la fois historiques, sociales, économiques

et culturelles, se retrouve au cœur d'une vaste dynamique de mobilité et de déplacement présentant de nombreuses spécificités qu'il importe de documenter lorsque l'on souhaite mieux comprendre et améliorer les conditions de vie de la population autochtone des villes québécoises. Prenons comme exemple le transport médical entre les réserves et les villes assuré par plusieurs centres d'amitié ou encore l'accueil de patients en provenance de diverses communautés autochtones du Nord et du Moyen-Nord séjournant dans les villes, parfois sur de longues périodes, pour y recevoir des soins de santé ou accoucher. Pensons également à la fréquentation des écoles provinciales par des enfants autochtones de plus en plus présents dans les villes d'accueil pendant l'année scolaire.

Autant de situations peu connues qui ont motivé nos choix en matière de recherche. Il nous intéresse en effet de savoir quelles sont les caractéristiques de la population autochtone susceptible de fréquenter un centre d'amitié autochtone et de mieux comprendre l'environnement populationnel à l'intérieur duquel se déploient les centres d'amitié autochtones des sept villes régionales étudiées. Pour les besoins de notre travail, nous avons construit un nouvel outil cartographique et statistique à partir des données existantes et défini un nouveau concept : la zone d'influence territoriale d'un centre d'amitié autochtone.

La zone d'influence territoriale d'un centre d'amitié autochtone est l'aire de distribution et de circulation de la population autochtone à l'intérieur d'un territoire donné. Ce territoire est déterminé selon plusieurs échelles : municipalité, agglomération, municipalité régionale de comté (MRC) et regroupement de MRC, et intègre, selon le cas, les villes, villages, communautés ou autres lieux de rencontre saisonniers ou permanents. Ce territoire est également traversé de nombreuses infrastructures. Cette zone d'influence territoriale est le théâtre d'un ensemble de relations de diverses natures (sociales, commerciales, économiques). À l'intérieur de cette zone, le centre d'amitié agit comme un pôle de convergence qui engendre une nouvelle mobilité ou circulation des Autochtones. La zone d'influence territoriale se mesure à la fois sous l'angle démographique et sous l'angle des services offerts à la population concernée.

¹ Des centres d'amitié autochtones sont aussi établis à Montréal et à Québec depuis plusieurs décennies. Toutefois, étant donné leur localisation géographique, leur rôle d'attraction potentielle pour l'ensemble de la population de la province, et leur statut de métropole (Montréal) et de Capitale nationale (Québec), la méthodologie utilisée sera différente et reposera sur des analyses spatiales d'un autre ordre.

Villes d'accueil des centres d'amitié autochtones au Québec

Centre d'amitié autochtone	Ville d'accueil régionale
Centre d'amitié Eenou de Chibougamau	Chibougamau
Centre d'amitié autochtone de Lanaudière	Joliette
Centre d'amitié autochtone de La Tuque	La Tuque
Centre d'amitié autochtone du Saguenay	Saguenay
Centre d'entraide et d'amitié autochtone de Senneterre	Senneterre
Centre d'amitié autochtone de Sept-Îles	Sept-Îles
Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or	Val-d'Or

Centre d'amitié autochtone	Métropole et capitale nationale
Centre d'amitié autochtone de Montréal	Montréal
Centre d'amitié autochtone de Québec	Québec



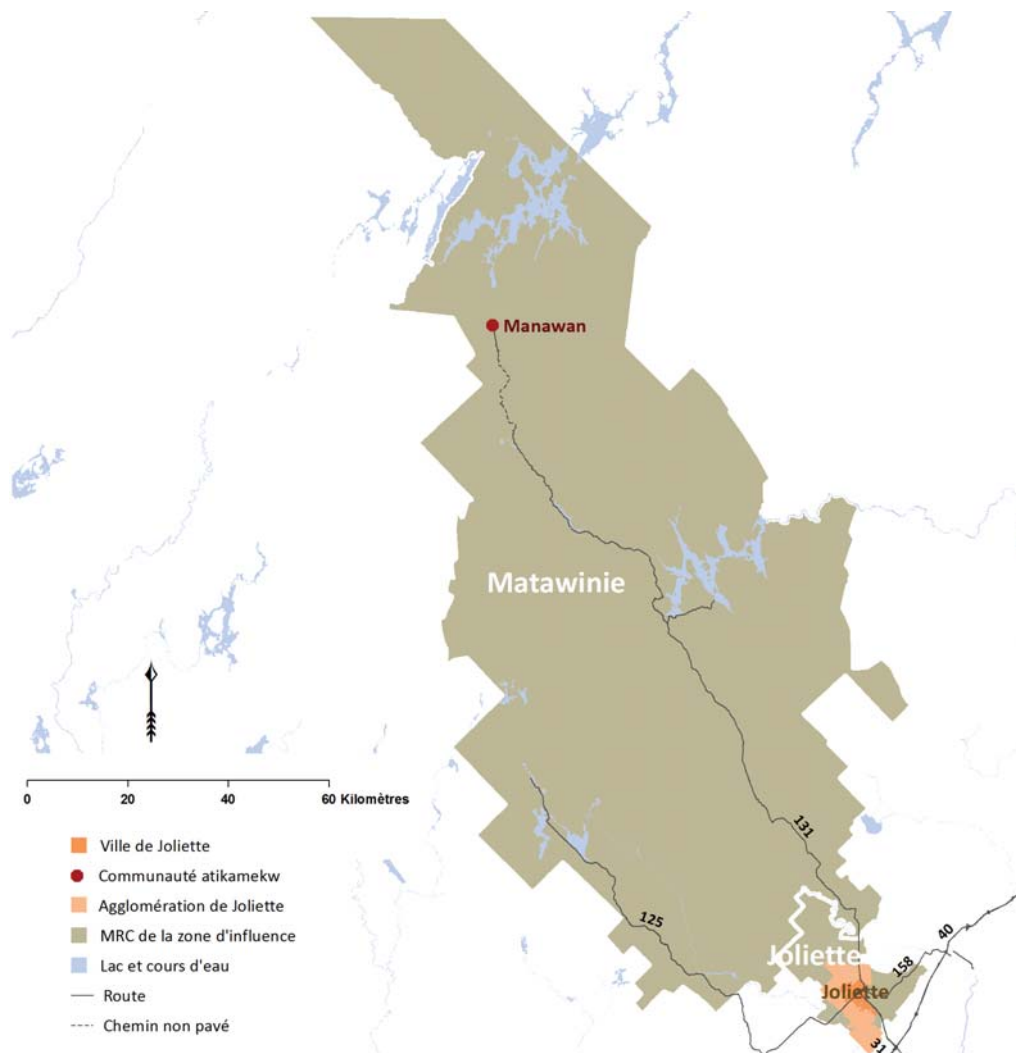
Source : ODENA - LA SER,
Institut National de la Recherche Scientifique,
Centre Urbanisation Culture Société, 2011

La ville de Joliette et la zone d'influence territoriale du Centre d'amitié autochtone de Lanaudière

Le présent feuillet d'information concerne la ville de Joliette et la zone d'influence territoriale du Centre d'amitié autochtone de Lanaudière. Cette zone d'influence comprend l'ensemble des territoires de deux MRC, soit Joliette et Matawinie, incluant toutes les municipalités et la communauté autochtone qui y sont localisées. Elle occupe une superficie totale de 9 937 km² en date du recensement de 2006. Elle est bordée par la zone d'influence territoriale du centre d'amitié autochtone de La Tuque et par d'autres parties de la province de Québec au sud et à l'ouest.

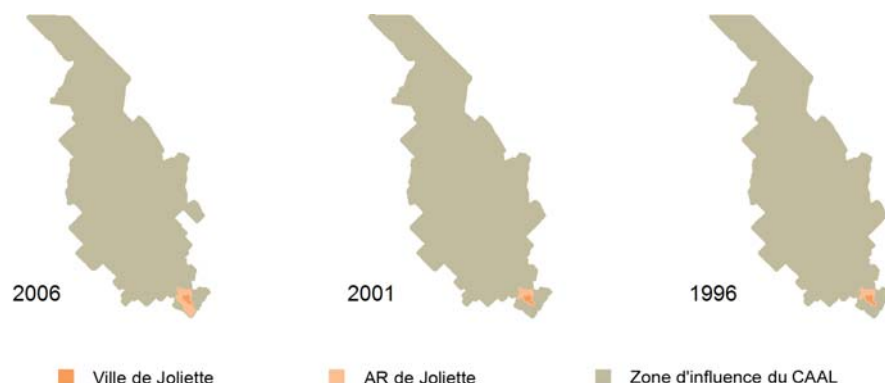
La cartographie propose un nouvel agencement des données statistiques et spatiales relatives à la population autochtone résidant à Joliette ou dans les communautés et villes environnantes en matière d'identité, d'âge, de sexe, de situation socioéconomique, de langue et de mobilité résidentielle. Les deux sources de données utilisées sont Statistique Canada – recensements de 1996, 2001 et 2006 – et le Registre des Indiens du ministère des Affaires autochtones et du Développement du Nord Canada.

Structure de la zone d'influence territoriale du CAAL en 2006



Sources : Statistique Canada, recensement de 2006; ministère des Transports du Québec, 2011.

Territoires de la zone d'influence du CAAL et de ses constituantes selon l'année du recensement



Source : Statistique Canada, recensements de 2006, 2001, 1996.

Poids démographique de la population autochtone, zone d'influence territoriale du CAAL et ses constituantes, 2006

	Ville de Joliette		AR de Joliette		Zone d'influence hors ville		Zone d'influence	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Population totale	18 325	100,0	42 515	100,0	88 060	100,0	106 385	100,0
<i>Population inscrite au Registre des Indiens</i>	255	1,4	315	0,7	2 025	2,3	2 280	2,1
Population ayant une identité autochtone	295	1,6	490	1,2	2 430	2,8	2 725	2,6
Indien de l'Amérique du Nord	210	1,1	325	0,8	2 175	2,5	2 385	2,2
Métis	50	0,3	130	0,3	235	0,3	285	0,3
Inuit	0	0,0	0	0,0	10	0,0	10	0,0
Identité multiple ou non comprise ailleurs	30	0,2	35	0,1	25	0,0	55	0,1

Source : Statistique Canada, totalisation personnalisée du recensement de 2006.

Poids démographique de la population autochtone, zone d'influence territoriale du CAAL et ses constituantes, 2001

	Ville de Joliette		AR de Joliette		Zone d'influence hors ville		Zone d'influence	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Population totale	16 940	100,0	34 130	100,0	77 915	100,0	94 855	100,0
<i>Population inscrite au Registre des Indiens</i>	85	0,5	130	0,4	1 725	2,2	1 810	1,9
Population ayant une identité autochtone	130	0,8	205	0,6	1 890	2,4	2 020	2,1
Indien de l'Amérique du Nord	70	0,4	105	0,3	1 740	2,2	1 810	1,9
Métis	50	0,3	75	0,2	130	0,2	180	0,2
Inuit	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0
Identité multiple ou non comprise ailleurs	25	0,1	25	0,1	10	0,0	35	0,0

Source : Statistique Canada, totalisation personnalisée du recensement de 2001.

Poids démographique de la population autochtone, zone d'influence territoriale du CAAL et ses constituantes, 1996

	Ville de Joliette		AR de Joliette		Zone d'influence hors ville		Zone d'influence	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Population totale	16 930	100,0	33 340	100,0	75 470	100,0	92 400	100,0
<i>Population inscrite au Registre des Indiens</i>	130	0,8	190	0,6	1 500	2,0	1 630	1,8
Population ayant une identité autochtone	160	0,9	230	0,7	1 575	2,1	1 735	1,9
Indien de l'Amérique du Nord	155	0,9	180	0,5	1 475	2,0	1 630	1,8
Métis	15	0,1	40	0,1	75	0,1	90	0,1
Inuit	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0
Identité multiple ou non comprise ailleurs	0	0,0	0	0,0	20	0,0	20	0,0

Source : Statistique Canada, totalisation personnalisée du recensement de 1996.

Considérations méthodologiques

Les données statistiques dont fait état cette cartographie sociale et économique proviennent pour une part du Registre des Indiens du Canada (AADNC) et pour une autre part (largement majoritaire) des recensements de Statistique Canada. Ces deux sources de données présentent certaines limites méthodologiques; néanmoins, elles permettent d'observer quelques tendances populationnelles en ce qui concerne les villes du Québec où sont établis des centres d'amitié autochtones et leur zone d'influence territoriale respective. Les faits saillants mettent en évidence les résultats des analyses réalisées à partir des données issues des recensements de 1996, 2001 et 2006. À cet égard, les éléments de définition ou d'information suivants doivent être retenus :

- L'expression « population autochtone » correspond ici à la population ayant déclaré détenir une identité autochtone (autodéclaration).
- Selon Statistique Canada, l'identité autochtone se décline selon trois grandes catégories : Indiens de l'Amérique du Nord, Métis et Inuit.
- Une personne ayant déclaré détenir une identité autochtone peut aussi avoir déclaré être un Indien des traités, un Indien inscrit (identifié ici par l'expression « population inscrite ») ou un Indien non inscrit (identifié ici par l'expression « population non inscrite »), comme le définit la *Loi sur les Indiens*. Elle peut aussi avoir déclaré appartenir à une bande indienne ou à une Première Nation.
- Les chiffres du recensement sur le nombre de personnes inscrites au Registre des Indiens sont utiles en combinaison avec d'autres données du recensement ou pour l'étude d'autres territoires que ceux des communautés autochtones, mais ils ne peuvent se substituer totalement aux effectifs officiels du Registre.

Faits saillants

Identité

- **Entre 1996 et 2006, la population autochtone de la ville de Joliette a presque doublé** : cette population se chiffrait à 160 en 1996 et est passée à 295 personnes en 2006. De même, la proportion de la population autochtone par rapport à la population totale de la ville a pratiquement doublé, passant de 0,9 % à 1,6 %. Cette proportion demeure quand même très faible.
- **Entre 1996 et 2006, la population autochtone au sein de la zone d'influence territoriale du Centre d'amitié autochtone de Lanaudière s'est accrue de 57 %** : on y comptait 1 735 Autochtones en 1996, et en 2006, 2 725.
- **Près de 3 % de la population totale de la zone d'influence territoriale détient une identité autochtone** : les 2 725 Autochtones de la zone d'influence territoriale du CAAL constituent 2,6 % de la population totale en 2006.
- **Une forte croissance de la population ayant une identité autochtone** : entre 1996 et 2006, le nombre d'Autochtones a bondi de 57,1 % dans la zone d'influence territoriale du CAAL (près de 1000 personnes de plus).
- **Une présence plus marquée des Indiens non inscrits dans la population des Autochtones de la zone** : cette proportion est passée de 6,1 % en 1996 à 16 % en 2006. Semblable proportion demeure toutefois très inférieure à celle observée pour l'ensemble des Autochtones du Québec, passée de 38,2 % à 48,4 % durant la même période.

Genre

- **En 2006, les femmes composent plus de 62 % de la population autochtone de la ville de Joliette** : Il s'agit d'une proportion nettement supérieure à celle observée pour l'ensemble de la zone d'influence (48 %) et pour l'agglomération de recensement (AR) de Joliette.
- **Une forte présence des jeunes femmes dans la ville de Joliette** : près du cinquième des Autochtones habitant la ville en 2006 sont des femmes âgées de 20 à 29 ans (19 %), une proportion supérieure à celle observée dans les autres villes étudiées.
- **Absence des hommes autochtones dans la trentaine à Joliette en 2006** : le groupe d'âge de 30-39 ans n'est pas présent dans la ville même s'il compte pour 7 % des effectifs de la zone d'influence. Une situation semblable est observée pour les hommes de plus de 69 ans.

Âge

- **En 2006, près de 58 % de la population autochtone de la ville de Joliette a moins de 24 ans** : il s'agit d'une proportion un peu plus élevée que celle observée dans la zone d'influence du CAAL (54 %). À l'inverse, on compte à peine une dizaine de personnes âgées de plus de 65 ans.
- **À Joliette, ce sont les jeunes âgés de 15 à 24 ans qui ont connu la plus forte croissance depuis 1996** : leur nombre a été multiplié par 4 en l'espace de 10 ans.
- **À Joliette, les gens âgés de 45 à 64 ans ont aussi connu une hausse importante depuis 1996** : leur nombre a pratiquement été multiplié par 3 pendant cette période.
- **De nombreux enfants de moins de dix ans** : en 2006, les enfants de moins de 10 ans représentent le quart des personnes ayant une identité autochtone dans la zone d'influence territoriale du CAAL (25,4 % des effectifs).

Famille

- **Dans la zone d'influence territoriale du CAAL, les enfants composent plus de la moitié des familles (de recensement)** : dans l'ensemble du Québec, les enfants ne forment que le tiers des personnes vivant en famille.
- **Les familles monoparentales sont rares au sein de la zone d'influence territoriale du CAAL** : en 2006, 5,9 % des Autochtones vivant avec un de leurs enfants sont en situation de monoparentalité dans la zone d'influence territoriale du CAAL. Il s'agit d'une proportion plus faible que dans la population québécoise en général (6,8 %). Par contre, dans la ville même de Joliette, la proportion est plus élevée (10,5 %).
- **La part des personnes autochtones vivant seules ou avec des personnes non apparentées (hors famille) au sein de la zone a connu une hausse en 2006 par rapport aux années antérieures** : elle atteint 10 %, une proportion quand même nettement inférieure à la moyenne québécoise (18,8 %). Par contre, à Joliette même, la proportion est supérieure à cette moyenne (21,1 %).
- **Un contraste plus marqué est observé entre la zone d'influence et la ville de Joliette en ce qui concerne les personnes mariées ou en union libre en 2006** : dans la zone d'influence, cette situation est le fait d'environ 66,9 % des effectifs. À Joliette même, semblable situation est le cas de 44,7 % de la population autochtone totale. Ce constat traduit, pour cette ville, une tendance vers une augmentation du nombre de personnes vivant seules.

Scolarité

- **Plus de la moitié de la population autochtone ne possède pas de diplôme dans la zone d'influence territoriale en 2006** : c'est le cas pour 59,9 % des femmes et 51,4 % des hommes. Des gains importants ont cependant été enregistrés par les femmes autochtones entre 1996 et 2006, le taux de non diplomation passant de 78,2 % à 59,9 %. Des gains importants marquent aussi le parcours des hommes autochtones (baisse du taux de non diplomation de 69,6 % à 51,4 %).
- **Contrairement à ce qui est observé ailleurs, les femmes autochtones de la zone d'influence territoriale du CAAL sont légèrement moins scolarisées que les hommes** : la proportion des femmes détenant une formation universitaire est de 7,2 %, alors qu'elle est de 8,4 % pour les hommes. Par contre, les femmes sont plus nombreuses à détenir un diplôme d'études secondaires comme plus haut diplôme (14,4 % contre 8,9 % pour les hommes).
- **Des hommes très scolarisés dans l'agglomération de recensement (AR) de Joliette** : la grande majorité d'entre eux possède un diplôme en 2006, ce qui n'est pas le cas dans l'ensemble de la zone d'influence des autres centres d'amitié (70,6 % contre 48,6 %). La scolarité de ces hommes atteint de surcroît les deux tiers du temps le niveau collégial ou universitaire (44,1 % des hommes de l'AR contre 19,6 % de ceux de la zone).

Langue

- **Un fort contraste linguistique est observé entre les populations de l'AR de Joliette et de la zone d'influence** : la grande majorité des résidents de la zone ont une langue maternelle autochtone en 2006, mais ce n'est le cas que d'un cinquième de ceux qui habitent l'AR de Joliette (71 % contre 21,6 %).
- **Une plus grande persistance de l'usage à la maison des langues autochtones maternelles est également observée** : le nombre de résidents de la zone qui privilégient l'emploi d'au moins une langue autochtone dans leur résidence en 2006 équivaut à 99,7 % du nombre d'individus ayant une langue maternelle autochtone, soit la plus forte proportion parmi les autres zones d'influence territoriale pour 2006.

Revenus

- **Le revenu moyen le plus bas à Joliette** : il se limite à 15 542 \$ par année (3 200 \$ de moins que dans l'ensemble de la zone), soit le plus bas montant observé en 2005 dans l'ensemble des zones d'influence étudiées. L'écart défavorable atteint 4 000 \$ chez les hommes (16 460 \$ contre 20 426 \$ dans la zone d'influence).
- **Les deux tiers de la population gagnent moins de 20 000 \$ par an** : un peu plus du tiers des résidents de la zone d'influence territoriale du CAAL gagnent moins de 10 000 \$ par an en 2005, et un peu moins du tiers entre 10 000 \$ et 19 999 \$ (respectivement 35,5 % et 31,8 %).
- **Le revenu des hommes est deux fois plus bas que dans la population du Québec** : le revenu moyen des hommes autochtones de la zone d'influence territoriale du CAAL n'atteint que la moitié de celui de l'ensemble des hommes de la province en 2005 (20 426 \$ contre 38 509 \$).
- **Les revenus d'emploi sont de plus en plus prédominants** : cette source de revenus compte pour 60 % du revenu total de la population autochtone de la zone en 2005, en hausse de 13 points de pourcentage depuis 1995.
- **Une majorité de membres a un faible revenu parmi les familles de Joliette** : la majorité des membres de familles de la ville sont dans cette situation en 2005 (53,3 % contre 20 % dans le reste de la zone d'influence). Dans l'AR de Joliette, près des trois quarts des personnes hors famille vivent aussi avec un faible revenu.
- **On observe très fréquemment un faible revenu des membres de familles dans la population de la zone** : malgré une baisse de 10 points de pourcentage depuis 2000, trois dixièmes des membres des familles de la zone d'influence territoriale du CAAL ne gagnent qu'un faible revenu en 2005, plus du double de la population de la province (20 % contre 12,5 %).

Taux d'activité

- **Moins du tiers des femmes autochtones actives dans la ville de Joliette** : le taux d'activité des femmes de la ville se limite à 29,6 % en 2006.
- **On remarque une amélioration des indicateurs économiques pour les femmes et les hommes autochtones dans la zone d'influence du CAAL depuis 1996** : néanmoins, la situation demeure précaire.
- **Dans l'ensemble de la zone d'influence, le taux d'activité des hommes est beaucoup plus élevé que celui des femmes en 2006 (51,4 % contre 38,7 %)** : on observe tout de même un certain rattrapage depuis 1996, mais parce que le taux d'activité des hommes n'a pratiquement pas bougé alors que celui des femmes a connu une progression de 6 points de pourcentage.
- **Partout dans la zone d'influence territoriale du CAAL, moins de la moitié des hommes et des femmes ayant une identité autochtone occupent un emploi** : la situation est pire dans la ville de Joliette alors que la proportion des femmes qui occupent un emploi en 2006 est de 25,9 % et celle des hommes, de 27,8 %.

Mobilité résidentielle

- **Un grand nombre de nouveaux résidents de Joliette provenant d'autres villes du Québec** : deux cinquièmes des Autochtones qui résident dans la ville en 2006 habitaient une autre ville de la province en 2001 (42,9 %), soit deux fois plus que dans tout autre composante territoriale des zones d'influence étudiées. Ces nouveaux arrivants contribuent au tiers de l'augmentation de la population autochtone de la ville entre 2001 et 2006.
- **Toutefois, la population autochtone est moins mobile au sein de la zone d'influence du CAAL** : une situation similaire à celle observée pour le reste du Québec. Par contre, au sein de la ville de Joliette, on constate une très grande mobilité alors que près des trois quarts des gens ont déménagé entre 2001 et 2006.

